

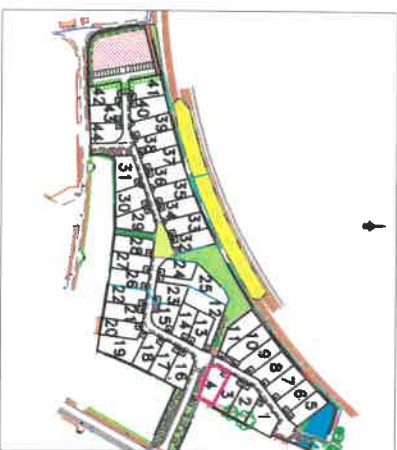


Le référent immobilier

Projet de Lotissement
 Secteur de la Sallerie
PLAN DE VENTE

LOT N° 4
 Superficie : 420 m² env.

PLAN PROVISOIRE



Plan général du lotissement - sans échelle

LEGENDE DU PLAN DE COMPOSITION DU PERMIS D'AMENAGER :

- | | | | |
|--|--|--|--|
| | Finitions du roissement | | Création de servitudes de passage de réseau, Etu existant |
| | Ligne tranchées de travaux | | Mais occupés par des arbres en terrain plat, à la charge de l'acquéreur (3.00m) |
| | Surfaces cessables | | Zone non constructible hors travaux de clôture |
| | Chaussées | | Mais occupés par des travaux ou clôtures |
| | Trottoir et allée de contours | | Cheminement piéton traversant (lit, à la charge de l'acquéreur (coût à titre indicatif, largeur 2.00m minimum)) |
| | Pièces de stationnement dans les espaces communs | | Haie arbutée à la charge des acquéreurs (largeur 1.00m) |
| | Espaces verts | | Axe de stationnement non desservi par une impasse en direction pôle correspondant à l'unique accès automobile du lot. Dimension à respecter : largeur de 5.00m minimum/5.00m maximum x 5.00m de profondeur minimum |
| | Pièces vers (OAP), valant de surface à déduire avec la Commune | | Haie arbutée à la charge des acquéreurs (largeur 1.00m) |
| | Bancs installés en terrain, liaison automobile envisageable à terme (OAP) | | Arbres protégés (coût à titre indicatif) |
| | Sens enterrée | | Sens de circulation des véhicules |
| | Encadrement pour implantation cadastrale, positionné en dehors du lot (coût à titre indicatif) | | Emploi profilés pour le transformateur électrique HT/BT (à confirmer par ENERIS) |
| | Sens enterrée largeur 3.50m min., à compter du pied du mur (tranchées drainées en creux ou en remplacement du fossé) | | Lots pour lesquels le raccordement individuel au réseau d'eau usées n'est pas prévu (se référer au Plan) |
| | Murons pleins à creux (par la liaison) | | Plan d'orientation de 2m, imposé à l'acquéreur, avec surface adhésive vers servitude d'abandonnement |
| | | | Plan d'orientation de 2m, imposé à l'acquéreur, avec surface adhésive dans servitude d'abandonnement |
| | | | Plan d'orientation de 2m, imposé à l'acquéreur, avec surface adhésive vers servitude |
| | | | Plan d'orientation de 10m, imposé à l'acquéreur, avec surface adhésive vers servitude drainante |



LEGENDE BORNAGE :

- Borne OGE
- 29.00 : cote périmétrique approximative

LEGENDE TOPOGRAPHIQUE :

- Courbe de niveau
- Avant travaux VRD

ECHELLE 1/200 - (Impression en A3)

Position des branchements issus des plans projet (position approximative donnée à titre indicatif)

- Coffres électriques
- Réseaux d'égout et fibre optique
- Clapet eau potable
- Branchements individuels
- Eaux Usées existant
- Branchements individuels pour récupération des eaux pluviales et serviers puisard
- Branchements individuels pour récupération de drainage
- Règles en béton de la servitude des puisards existants
- Eaux Pluviales existant
- vers Puisard >
- vers Drain >

Notes :
 Les bornes représentées sur le présent plan pourront être, le cas échéant, remplacées lors du bornage définitif par une autre matérialisation au sol (exemple : cône métallique, marque de peinture) selon les travaux qui auront été réalisés à proximité du lot.